



# Guerlesquin

## Bulletin municipal

Numéro 10 - 19 Septembre 2014

### Comment réduire ses dépenses d'énergie avec l'aide d'Heol ?

#### Les dépenses d'énergie de la Commune scrutées à la loupe

Dans le cadre de la convention signée par la Commune avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Morlaix « Heol », un bilan des dépenses d'énergie et d'eau des bâtiments communaux est en cours de réalisation.



Valérie FONTENELLE, Conseillère Municipale en charge du dossier, Éric MINGAN de l'agence Heol et Frédéric LE SCOUR, Responsable Maintenance de la Commune lors de la visite des bâtiments communaux le 12 Septembre dernier.

Cette étude comprend une visite des bâtiments qui prend en compte l'année de construction, ainsi que l'isolation, l'éclairage, le mode de chauffage et son éventuelle programmation.

Concernant la dépense en eau, il faut étudier la robinetterie et le volume des chasses d'eau, complété par une étude détaillée des factures des trois dernières années et leur évolution.

Le bilan sera présenté à la Commune cet automne et sera sans doute complété par une thermographie infrarouge (qui permet de mesurer les déperditions de chaleur) et des

relevés de températures dans les bâtiments les plus sensibles comme l'école du Roudour par exemple.

Comme tout un chacun peut le vérifier sur ses factures, les prix du fioul, de l'électricité... ne font qu'augmenter et cela va continuer les prochaines années. Il est donc crucial pour la Commune de limiter ses consommations d'énergies afin de contenir les dépenses. Le bilan en cours permettra d'identifier les pistes d'économies possibles. Des investissements seront sans doute nécessaires et l'expertise des conseillers de « Heol » sera la bienvenue.

#### Une expertise et un conseil qui s'adresse également aux particuliers

« Heol », Agence Locale de l'Énergie, propose aux particuliers un service gratuit, neutre et indépendant. Il est cofinancé par l'ADEME Bretagne et la Région Bretagne.

Les conseillers de l'Espace Info Énergie vous accueillent gratuitement par téléphone ou sur rendez-vous pour les demandes concernant :

- L'équipement de l'habitat
- Le chauffage
- L'eau chaude sanitaire
- L'isolation thermique
- Les énergies renouvelables
- Les réglementations et labels
- Les aides financières

Dans les locaux de l'agence vous trouverez des lettres d'informations, des magazines spécialisés, des guides pratiques...

Heol peut mettre à disposition pour trois semaines un wattmètre, très simple d'utilisation, qui vous permet de mesurer la consommation de vos appareils électriques et d'aller ainsi à la chasse au gaspillage.

#### Devenez « commerçant éclairé » et soyez pionnier d'une dynamique régionale !

Dans le cadre du Pacte électrique breton, les six Agences Locales de l'Énergie et du Climat se regroupent pour proposer une opération d'ampleur régionale.

Sur deux années, 180 commerces seront accompagnés sur leur consommation d'éclairage.

Son objectif : réduire les consommations d'électricité liées à l'éclairage tout en optimisant la mise en valeur des produits. Un conseiller aide le commerçant à identifier les économies réalisables et les solutions techniques les plus pertinentes.

La participation des commerçants est gratuite et se fait sur la base du volontariat.

Si vous êtes intéressé par un pré-diagnostic de votre installation, vous pouvez contacter l'agence de Morlaix.



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

HEOL

Agence Locale de l'Énergie

38 rue du Mur 29600 Morlaix

Tél : 02 98 15 18 08

contact@heol-energies.org

Du lundi au vendredi,

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

**Espace Info Énergie** pour les particuliers, ouvert du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30 dans les locaux d'Heol.

Appel gratuit au : 0805 203 205